

**Déclaration liminaire**  
**Comité Technique Local du 14/01/2021 matin**  
**2ème convocation**

Monsieur le Président,

Les élus de Solidaires Finances Publiques ont décidé de siéger en 2<sup>ème</sup> convocation de ce CTL suppressions d'emploi. Loin de nous l'idée de discuter de la localisation des 11 suppressions d'emplois en Savoie, décision qui vous appartient, dictée par la Direction Générale.

Par contre, nous avons bien l'intention d'obtenir les éléments et explications nécessaires à la bonne information des agents.

Nous vous rassurons de suite, Il ne s'agit pas d'essayer de comprendre l'ensemble des calculs des suppressions d'emplois, puisque la DG s'évertue à les rendre incompréhensible. Entre la contribution proportionnelle, le correctif « charges et enjeux », le correctif environnemental et le correctif opérationnel, le seul élément compréhensible est le nombre final d'emplois supprimés et ses conséquences pour les agents et les services.

Sur vos choix de localisation des suppressions, encore pour cette année, nous constatons la forte contribution du contrôle fiscal avec toute proportion gardée hors poste d'encadrement. Avec 4 emplois d'Idiv supprimés, les postes d'encadrement ne sont plus non plus épargnés. Rien d'illogique, en somme, puisqu'à force de supprimer des services, il devient difficile de recaser l'encadrement à moins de créer une armée mexicaine. Cependant, les agents ne partagent pas tous les mêmes galères : si certains bénéficient de larges garanties financières dans le temps, pour l'écrasante majorité, rien. Les agents subissent les suppressions, des conditions de travail dégradées, de la pression,...Si l'argent coule à flots sur la haute hiérarchie, il ne ruisselle sur les agents que mépris et cynisme.

Les conséquences inéluctables de ces suppressions sont visibles par tous. Vous réorganisez les services avec le funeste Nouveau Réseau de Proximité, à marche forcée, malgré la crise sanitaire. Le NRP n'est pas la pseudo-modernisation de la DGFIP, il en sonne le glas.

L'impact sur les agents est terrible, de nombreux agents sont en souffrance, physique et morale. Dans certains sites on parle pudiquement de « craquage ». Non ce n'est pas du « craquage », ce sont simplement des collègues qui souffrent de voir la DGFIP se mourir, de voir la haute hiérarchie défendre et accompagner le délitement de notre administration sans réagir, qui souffrent simplement d'être abandonnés. Le NRP passe et les collègues doivent se débrouiller pour que cela marche, ou pas...

L'impact sur les services est aussi terrible. A vouloir mettre en place coûte que coûte le NRP, vous oubliez l'essentiel, l'organisation du travail. A ce jour, l'intendance a du mal à suivre, ce qui conforte notre constat de marche forcée (applications inaccessibles, agents non indemnisés et incorrectement informés sur les conséquences fiscales de la perception de la PRS, un comble pour notre administration fiscale, ). Sur le matériel, la crise sanitaire a permis de dégager du budget pour accompagner ces changements, l'aubaine si nous pouvons nous permettre de nous exprimer ainsi. Nous n'osons imaginer comment ces réorganisations ce serait passé en termes de conditions de travail.

C'est pourquoi, les élus de Solidaires Finances Publiques rediront encore et encore leur opposition aux orientations de la DGFIP et du pouvoir politique. Les suppressions d'emplois dogmatiques décidées par le(s) gouvernement(s) et validées par le parlement au fil des années sont la cause principale et centrale

de toutes les restructurations, évolutions et dégradations des conditions de travail. Et l'on tente de cacher la misère par des néologismes tels que NRP ou des mensonges tels que relocalisations...

Si les documents de travail du Comité Technique de Réseau du 9 décembre 2020 confirment bien la disparition en 2021 de 1 800 emplois à la DGFIP, l'intérêt du contrat d'objectifs et de moyens signé entre la DGFIP et la Direction du Budget est que nous connaissons déjà le nombre de suppressions de 2022 : 1 600, volume minimum car il pourrait être revu à la hausse. C'est devenu tellement naturel et ça dure depuis tellement d'années, que "tout le monde" ou presque s'est habitué.

Les compteurs s'affolent dans une quasi-indifférence. Ceux des charges de travail continuent d'évoluer en sens inverse : la force de travail diminue alors que toutes les charges augmentent.

Enfin, les conditions de réalisation du dialogue social facilite quand même drôlement la tâche de la Direction : pas d'instances en présentiel, pas d'opposition frontale, le rêve d'un dialogue social apaisé car inexistant. Nous réitérons donc notre demande de réalisations des CTL par tout moyen autre qu'en audioconférence. Cette demande est d'autant plus renouvelée sachant la réalisation au sein même de la DDFIP d'une réunion en présentiel réunissant plus de 6 agents, ce qui nous est interdit.